

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 2 juillet 2020

Objet : Vote des Budgets Primitifs 2020 : Budgets Principal

L'an deux mille vingt,
Le 2 juillet à 19 h 00,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTX,
Magland : Johann RAVAILLER, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA

Etaient excusés: Peter JULES, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD, Gwenaël RUAU, Kader KHADRAOUI,

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 8

Votes pour : 8

- Votes contre : 0

Date de convocation : 24/06/2020

Date d'affichage : 25/06/2020

- Abstention : 0

Monsieur Le Président présente le **Budget Primitif 2020 du Budget principal.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : **5 262 703,53 €**

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de: **1 820 273.16 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **déclare** que le budget primitif 2020 du Budget Principal est adopté.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE' around the top edge and 'Le Président' in the center. At the bottom of the stamp, the number '74300 CLUSES' is visible. The signature is a stylized, cursive script.